

Indépendance syndicale, gauchistes et FN : deux poids, deux mesures (2/2)

Dans la première partie de cet article, j'avais évoqué, en manière de conclusion, la fameuse distinction lexicale opérée par nos anciens, en 1906, entre ce qu'ils appelaient, dans la Charte d'Amiens, le « politique » et le « philosophique » d'une part, et tout ce qui relevait de l'engagement strictement syndical d'autre part. L'adjectif « politique » désignait des partis cherchant à conquérir l'État et à exercer le pouvoir ; « philosophique » désignait des groupes d'affinités idéologiques, ayant un certain poids dans l'opinion prolétarienne, mais ne présentant pas de candidats aux élections, cet adjectif visant surtout, à l'époque, des cercles anarchistes. Face au mouvement syndical, tout ce qui est de l'ordre du « politique » ou du « philosophique » apparaît en 1906, dans l'esprit des rédacteur de la Charte d'Amiens, à la fois comme assez légitime et suspect : les syndiqués et syndicalistes ont parfaitement le droit de militer politiquement ou philosophiquement à l'extérieur du syndicat, mais en aucun cas des convictions philosophiques ou politiques extérieures au syndicat ne doivent chercher à s'emparer de celui-ci, à l'inféoder, voire à le transformer en courroie de transmission : c'est la formulation même de l'indépendance syndicale.

Indépendance syndicale ou pas (il s'agit d'une grande tradition française, mais les traditions sont faites elles aussi pour ne pas être toujours respectées), les liens entre les syndicats et certaines instances politiques ou philosophiques ont toujours été très forts. Au point que la fausse indépendance syndicale de certaines centrales a toujours déclenché l'amusement ou l'indignation des observateurs, et aussi des militants, la palme de cette

indépendance de façade revenant à la vieille CGT, devenue au fil des années un organe du PC stalinien, au point de déclencher une scission historique avec les anticommunistes de Léon Jouhaux (création de FO en 1948).

Aujourd'hui, alors qu'un débat – légitime – agite les consciences autour de l'idée de nation et des vertus patriotiques, notamment face à l'islam (et nous y avons nettement contribué à RL), le problème de l'indépendance syndicale se pose de nouveau, mais d'une manière totalement inédite : bon nombre de syndicalistes rejoignent des mouvements politiques ou des mouvements philosophiques dont la configuration idéologique tranche résolument avec ce mondialisme immigrationniste et bien-pensant qui, depuis une trentaine d'année, tient lieu d'internationalisme prolétarien (Karl Marx, au demeurant, n'avait jamais fondamentalement revendiqué la destruction des frontières). En clair, nos syndicalistes sont nombreux à déclarer leur flamme au Front National de Marine Le Pen, qui est un parti politique à part entière, ou encore à des mouvements philosophiques comme le groupe Troisième Voie de Serge Ayoub, dont je suis du reste moi-même assez proche.

Qu'il s'agisse de Marine Le Pen pour l'engagement politique ou de Serge Ayoub pour l'engagement philosophique (j'emploie toujours ces deux adjectifs dans leur sens de 1906), je crois qu'ils ont bien perçu la nature de l'indépendance syndicale, et ses vertus. Serge Ayoub et Marine Le Pen ont cherché à réunir autour d'eux des syndicalistes aimant la nation et la patrie, mais en renonçant à créer de nouveaux syndicats qui seraient devenus des courroies de transmission de leurs mouvements. Serge Ayoub répète sur son site qu'il ne cherche pas à fabriquer de nouveaux syndicats, enjoignant simplement les militants nationalistes à réinvestir le champ syndical pour infléchir l'idéologie et la pratique des syndicats traditionnels, laminés par des décennies de gauchisme, et qui ont perdu tout sens de la défense des travailleurs nationaux. Marine Le Pen, en créant le Cercle National de Défense des Travailleurs Syndiqués, indique explicitement qu'il ne s'agit

pas d'un syndicat : « Ce Cercle National de Défense des Travailleurs Syndiqués, qui n'est pas un syndicat, leur permettra de se regrouper, indépendamment de leur appartenance syndicale, pour

assurer une défense et une riposte aux intolérables atteintes aux principes démocratiques dont se rendent coupables les grandes centrales syndicales. » Il s'agit bien entendu d'une allusion à l'affaire Fabien Engelmann.

http://www.youtube.com/watch?v=AJmpl4iZWjY&feature=player_embedded#at=134

<http://www.frontnational.com/?p=6583>

Bien entendu, les bien-pensants accusent Serge et Troisième Voie d'entrisme forcené... Mais la clique gauchiste oublie de préciser qu'elle a elle-même transformé, par l'entrisme, les organisations ouvrières en officines « antiracistes », mondialistes et immigrationnistes. Les mêmes reproches, et avec la même mauvaise foi, sont faits à Marine le Pen et au Front National, et par ces mêmes partisans de l'entrisme gauchiste. Sur cet entrisme gauchiste et angélocrate dans le mouvement ouvrier, je m'étais d'ailleurs exprimé.

<http://ripostelaique.com/comment-la-clique-gauchiste-a.html>

On s'en doute, ma propre position de syndicaliste sur les syndicats se résume à ceci : 1) s'abstenir fermement de créer des syndicats inédits, fussent-ils nationaux-patriotiques, 2) réinvestir les syndicats traditionnels pour faire comprendre aux travailleurs que ce n'est pas à coup de flux migratoires et de glissements mondialistes qu'ils pourront défendre leurs intérêts. Ma position est parfaitement sincère. Si quelqu'un voit un autre moyen de défendre les travailleurs, qu'il me le fasse connaître ! Si quelqu'un pense que l'immigration sans limite, le masochisme national, la bobocratie échevelée, l'antiracisme érigé au rang d'inquisition, le multiculturalisme à la sauce islamolibérale... favorise le salariat, qu'il le démontre !

Cela étant, des nationalistes purs et durs pourraient demander : mais pourquoi diable refusez-vous toute idée de création d'un syndicat inédit ? Accessoirement : pourquoi approuvez-

vous Serge Ayoub et Marine Le Pen dans leur refus affiché de créer un syndicat inédit ? Il existe à cela plusieurs raisons. Tout d'abord, avec qui allez-vous créer votre syndicat inédit ? Avec des gens animés d'un idéal national-patriotique, issus de différentes centrales, répondrez-vous... Fort bien, mais ces gens sont-ils suffisamment nombreux pour créer un syndicat digne de ce nom, autre chose qu'un groupuscule ? Admettons, ils sont suffisamment nombreux (on peut rêver). Mais sont-ils issus de toutes les branches professionnelles comme pour les adhérents des vieilles confédérations ?

Admettons, ils le sont (et, ici, il s'agit déjà de science-fiction). Mais alors sont-ils vraiment unis syndicalement ? Les idéaux nationaux et patriotiques peuvent unir, politiquement ou

philosophiquement, des gens très différents, mais cela ne suffit pas à unir syndicalement (quel point commun syndical entre un national-patriote de la CFDT, s'il en existe, et un national-patriote de FO : on sait à quel point FO et la CFDT se sont écharpés sur le dossier des retraites en 2003, et ce n'est qu'un exemple). Mais admettons, concédons toujours des choses aussi absurdes que la pesanteur négative du phlogistique. Ça y est, des centaines de milliers d'adhérents issus des vieux syndicats ont créé une énorme organisation syndicale nationale-patriote. Fort bien.

Quels sont les moyens mis à disposition de cette nouvelle organisation ? Pour qu'elle dispose de prérogatives, ne serait-ce que le droit de déléguer des responsables pour négocier avec les hiérarchies patronales (dans le secteur privé) ou administratives (dans le secteur public), il faut qu'elle soit admise par l'État comme représentative. Avant Sarkozy, cinq vieilles confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) bénéficiaient d'une « présomption irréfragable de représentativité ». Avec la réforme de 2008, d'autres critères sont appliqués, et notamment les scores aux élections professionnelles.

Qu'est-ce qui vous garantit que votre magnifique nouvelle confédération syndicale nationale-patriotique, toute belle,

toute fraîche, ne va pas faire un bide aux élections professionnelles ? Bref, votre belle confédération, en admettant qu'elle naisse (ce qui est déjà à la limite de l'impossible) ne serait peut-être qu'un enfant mort-né. Quant à ceux, nationaux-patriotes ou pas, qui voudraient créer un syndicat des non-syndiqués, avec des individualistes qui ne connaissent strictement rien, ne serait-ce qu'aux réalités de leur propre profession (et il en existe beaucoup : j'en vois tous les jours parmi les enseignants), cela relève du pur délire, et je ne prends pas la peine d'en traiter. Bref : arrêtons de chercher à créer des syndicats inédits.

Les seules centrales syndicales inédites qui ont réussi au cours de l'Histoire sont nées en réalité du regroupement de puissantes fédérations autonomes déjà existantes, elles-mêmes issues souvent de scissions d'avec les vieilles confédérations. Ces syndicats « inédits » (je pense à l'UNSA et à SUD, notamment, pour lesquels je n'éprouve aucune sympathie) ont surtout, sous prétexte de pluralisme syndical, contribué à éclater la défense des travailleurs en une multitude d'organisations concurrentes, et pour la plus grande joie du patronat et des oligarchies industrielles ou financières.

L'excès de pluralisme, c'est aussi la mort des syndicats, et c'est aussi pour cette raison qu'il faut arrêter d'avoir l'obsession des syndicats inédits. On vient de le voir, il n'est en gros ni très possible ni très souhaitable de créer de nouveaux syndicats, fût-ce au nom de l'amour de la France. Sans compter que les vieux syndicats, malgré leurs défauts, ont derrière eux toute une pratique, une culture, une expérience, un savoir que je persiste à croire irremplaçable. La qualité des informations socio-économiques de FO Hebdo est reconnue, y compris par des nationalistes, je le sais, qui s'en inspirent pour écrire leurs propres articles. La CGT possède encore des capacités de mobilisation et une force organisationnelle impressionnante.

Du reste, je n'apprécie pas beaucoup certains de mes co-rédacteurs de Riposte Laïque, plus à droite que moi, qui

écrivent : « Y en a marre de ces syndicats qui bloquent tout un pays ». Qu'on le veuille ou non, les conquêtes sociales sont filles des grandes grèves, et ceux-là même, parmi les salariés de droite, qui déplorent les blocages, ignorent sans doute que le peu de droits qui leur restent encore sont nés de mouvements de ce type. Un jeune militant national-patriote me disait d'ailleurs, chez Serge Ayoub (je venais d'y donner ma conférence), qu'il en avait autant marre de ces syndicats étudiants de droite qui cherchaient constamment à briser les grèves que de ces syndicats étudiants de gauche qui passaient leur temps à déclencher des blocages, souvent pour des motifs futiles. La grève n'est pas une valeur en soi, elle n'est pas non plus à dédaigner. Ce jeune militant avait tout compris : entre l'abjection gauchiste et l'ignominie néolibérale, les idéaux nationaux-patriotiques

ont largement de quoi se frayer un tiers-passage inédit, en restant dans les syndicats traditionnels, mais sans les suivre constamment dans leurs erreurs.

Cet article est déjà bien long et la fatigue m'empêche de le prolonger outre mesure. Toutefois le lecteur pourrait m'objecter que je n'ai point répondu à la question de fond : Fabien Engelmann, Annie Lemahieu et Thierry Gourlot ont-ils eu raison, oui ou non, de faire de la politique ? Thierry, Annie et Fabien vont m'en vouloir beaucoup, mais je répondrais : dans l'absolu, non. C'est effectivement contraire à l'indépendance syndicale, puisque cela revient, qu'on le veuille ou non, à utiliser sa personne, son image, son charisme pour faire la promotion d'un parti qui, comme tout parti, aussi sympathique soit-il, n'a pas vocation à gérer les intérêts des seuls salariés mais ceux de toutes les catégories sociales, y compris de celles qui exploitent le salariat, ce qui implique toujours un risque pour ce même salariat. C'est justement ce qui oppose le syndicalisme à la politique : le syndicat s'occupe des intérêts moraux et matériels des seuls travailleurs, alors que le parti a en charge l'intérêt général, c'est-à-dire la synthèse entre différents intérêts, dont certains, notamment

patronaux et salariaux, peuvent être antagonistes. Donc, bref : dans l'absolu, mes camarades Fabien, Annie et Thierry ont tort, comme ont tort les syndicalistes qui aujourd'hui se présentent sur des listes du PS, du PC, du PG ou des Verts. Cela étant, si l'on considère l'état général du pays, les risques géostratégiques qui pèsent sur la France et l'Europe, les dérives sociétales que nous subissons au quotidien, et qui englobent et dépassent la simple régression sociale, déjà effrayante en elle-même... Thierry, Annie et Fabien ont – de manière circonstancielle – raison, raison d'avoir tort si l'on peut dire, raison à la manière des Résistants, et l'on peut admettre que la règle, puriste, légitime dans son purisme, de l'indépendance syndicale puisse tolérer malgré tout des exceptions, exceptions qui, si l'on y réfléchit bien, sont elles-mêmes affirmées dans les statuts généraux de certains syndicats (voir la première partie de cet article).

Jacques Philarchein